



Association des religieuses
pour les droits des femmes

Reli- femmes

DANS CE NUMÉRO

Le plan d'action 2012-2015 de l'ARDF ciblant l'égalité comme objectif prioritaire, l'Association ne peut passer à côté de la réalité des femmes immigrantes. Dans le dossier du présent numéro, l'une d'elles, la sociologue militante Farida Osmani, aborde la question sous l'angle de la contribution des femmes issues de l'immigration. Après avoir évoqué la place occupée par les personnes immigrées dans la société québécoise, leur situation économique alarmante et leur sous-représentation dans nos institutions, elle démontre les apports des femmes immigrantes à leur société d'accueil aux plans démographique, économique, politique et culturel. De là, l'auteure induit l'importance de leur inclusion dans les secteurs d'emploi correspondant à leurs qualifications de même que dans les lieux publics. Ce qui requiert des politiques d'immigration « plus cohérentes qui ouvrent à une reconnaissance publique effective et accrue ».

Dans la même perspective d'intégration, l'À propos insiste sur la richesse de l'approche interculturelle selon laquelle les personnes issues des communautés culturelles peuvent affermir leur projet personnel en l'intégrant au projet global de la société d'accueil.

La rédaction

EN MOUVEMENT

FEMMES AUTOCHTONES DANS LA RUE

Un dicton autochtone dit qu'on perd la bataille le jour où le cœur des femmes tombe au combat. Chez les femmes autochtones, ça risque de ne pas arriver de sitôt. Ainsi, le mouvement *Idle No More*, très présent dans l'actualité récente, a été lancé à l'automne 2012, par quatre femmes: Nina Wilson, Sylvia McAdam, Jessica Gordon et Sheelah McLean. Solidaires de la chef Theresa Spence d'Attawapiskat, elles ont été provoquées par le projet de loi omnibus de mise en œuvre du budget fédéral qui affecte notamment des droits autochtones relatifs à l'eau, aux territoires, etc. Et au Québec, ce sont deux jeunes femmes, l'Algonquienne Widia Larièvre et l'Innuë Mélissa Mullen-Dupuis qui ont fondé la section québécoise du mouvement pour dire, littéralement: « Finie l'apathie » ou « C'est assez de se laisser faire ».

Les associations Femmes autochtones du Québec et Femmes autochtones du Canada appuient largement le mouvement. Selon les premières, cela fait déjà plus de quarante ans que les femmes autochtones au Québec ne se laissent plus faire et portent leurs causes devant les cours de justice nationales et inter-

nationales pour changer la Loi sur les Indiens, une loi discriminatoire et inégalitaire sous bien des aspects. Pour les femmes autochtones du Canada présidées par Michèle Taïna Audette, deux questions doivent être réglées: le traitement réservé à leurs enfants et les centaines de cas de femmes qui ont disparu de leurs communautés. Elles réclament la mise sur pied d'une « Commission d'enquête publique sur la violence faite aux femmes et jeunes filles autochtones ».



À la question posée par la revue *À bâbord*, n° 48, février-mars 2013, « Pourquoi les femmes autochtones sont-elles à l'avant-garde de la lutte présentement? », Michèle Audette répond: « Il n'y a pas UNE bonne réponse mais une VOLONTÉ indéniable de vouloir sortir de la dépendance imposée par le gouvernement fédéral. Elles (les femmes autochtones) soulèvent un pays au complet pour que le changement social se fasse une fois pour toutes! Finie l'extrême pauvreté, finie l'extrême violence. Je rêve du jour où je dirai: Je suis libre et souveraine dans mon propre pays! »

Céline Beaulieu, CND



Association des religieuses
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,
Bulletin de l'ARDF
N° 78 - MAI 2013**

Édité trois fois l'an par
l'Association des religieuses
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association est
de travailler, dans une
perspective évangélique
et selon les charismes
des divers instituts,
à la promotion des femmes
- religieuses et/ou laïques-
dans l'Église et dans
la société.**

Équipe de rédaction:
Céline Beaulieu, CND,
Suzanne Bolduc, FSP,
Céline Dubé, CND,
Camilla Martin, NDA,
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières:
Les membres
de l'Équipe de coordination,
Léona Deschamps, RSR,
Jeanne Gareau, SSA,
Réjeanne Dubé, NDA,
Fernande Themens.

Infographie:
Nathalie Tassé

Conception graphique:
René St-Amand

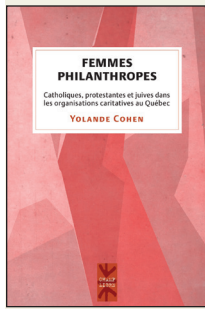
Impression:
Groupe Laurier

Expédition:
Suzanne Bolduc, FSP
et des bénévoles, secrétariat
de l'ASMDM

Abonnement
(taxes incluses)
Canada: 12\$
Étranger: 15\$

Reproduction permise
sous réserve d'en
mentionner la source.

Correspondance:
Louise Bégin, CND
1880, rue Sicard, app. 3
Montréal (Québec) H1V 2X8
Tel.: 514 252-9072
louisebegin2@videotron.ca



COHEN, Yolande,
*Femmes philanthropes:
catholiques, protestantes
et juives dans les
organisations caritatives
au Québec*, Les Presses de
l'Université de Montréal,
2010, 253 p.

Formée en histoire sociale et des mouvements sociaux contemporains, Yolande Cohen est pionnière de l'histoire des jeunes, des femmes et des Juifs marocains, tout en étant professeure à l'Université du Québec à Montréal. Et, avec la publication de « Femmes philanthropes », elle démontre que la contribution des femmes, à travers trois grandes associations québécoises, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, (FNSJB), la Young Women's Christian Association, (YWCA) et le National Council of Jewish Women, (NCJW), a provoqué l'adoption de politiques sociales et, conséquemment, la mise en place de l'état providence au Québec et au Canada.

Avec le premier chapitre « Les philanthropies: genre, religion et politique », l'historienne souligne un apport historique hors Québec ainsi que certaines théories et recherches relatives à la philanthropie. Et il appert qu'en terre québécoise, les diverses dénominations confessionnelles furent stimulantes dans l'art du « prendre soin ».

Dans le deuxième chapitre, l'auteure effectue une singulière présentation de trois associations de femmes philanthropes au Québec. On y apprend comment la YWCA anglo-protestante, fondée en 1875, développe une série de programmes pour les jeunes immigrantes, que le NCJW anglo-juif, fondée en 1897, s'active dans l'instauration de conditions de vie plus libérales et séculières des immigrantes juives et que la FNSJB franco-catholique, créée en 1909, élabore diverses actions dans la sphère de l'assistance publique en santé et hygiène.

À travers le troisième chapitre « L'aide aux immigrantes: cloisonnement communautaire et

pluralisme religieux », Yolande Cohen expose le développement du processus d'aide aux immigrantes et immigrants: la fixation des principaux paramètres d'intervention par l'Église catholique, la professionnalisation de l'accueil aux immigrantes et immigrants ainsi que l'intervention de l'État pour séculariser l'action charitable des Églises.

L'auteure, dans le quatrième chapitre, « Santé publique, "care" et professions féminines », souligne comment les trois associations étudiées contribuent au passage du bénévolat des femmes à une professionnalisation reconnue dans le domaine de la santé. Elle précise l'intervention multiforme de la FNSJB pour contrer la mortalité infantile, la création par la YWCA d'une infrastructure pour la bonne nutrition des populations et l'action sanitaire préconisée par le NCJW.

Le maternalisme et le « familialisme » d'assistance ecclésiale et étatique constituent le propos du cinquième chapitre « Pensions aux mères et politiques familiales ». L'auteure reconnaît l'implication têtue de la FNSJB dans l'adoption d'une loi sur les pensions aux mères nécessaires. Elle y évoque le difficile compromis entre l'Église catholique et l'État québécois à cause du travail gratuit des institutions religieuses et d'une certaine conception de la vie familiale: les mères au foyer.

En conclusion, Cohen réalise une magnifique synthèse analytique et souhaite que l'éthique féministe contribue à l'implication égalitaire des femmes et des hommes en philanthropie. Un ouvrage à lire afin de stimuler le sentiment d'urgence de s'engager pour l'accès aux soins de santé des enfants et des femmes qui vivent un statut migratoire précaire au Québec et au Canada.

Léona Deschamps, RSR

L'interculturel, richesse ou problème ?

« Une des réalités les plus merveilleuses d'un pays, c'est d'être construit par une multitude de cultures. Un tel pays est bien l'image du monde de rêve où tous les humains de toutes races, couleurs et croyances sont appelés à mettre en valeur leurs talents pour la construction du bonheur commun, à l'intérieur d'une société d'accueil qui porte ici un nom, le Québec. » (José Henriques, *Vivre ensemble*, 1993)

Un vivre ensemble qui favorise l'harmonie, l'ouverture et l'accueil de la diversité, est-ce une utopie ou un projet de société réalisable? Comme membres de l'ARDF, nous sommes conscientes que le vivre ensemble suppose le respect des droits et libertés et une saine interaction entre les cultures. La mise en exercice de notre plan d'action 2012-2015 met l'accent notamment sur l'intégration de nos sœurs immigrantes vers une meilleure qualité de vie et leur participation active aux enjeux de notre société. Comment y contribuer?

L'approche interculturelle que nous privilégions se fonde sur le respect de la personne, de sa vision du monde, de son système de valeurs et de ses besoins. Une écoute compréhensive, l'acceptation et la confiance sont des attitudes essentielles dans cette relation.

Dans le dialogue interculturel, nous favorisons l'exercice de l'autonomie, la reconnaissance mutuelle et le sentiment d'appartenance. Ainsi, les personnes issues

des communautés culturelles peuvent-elles affermir leur projet personnel en l'intégrant au projet global de la société d'accueil. La personne qui arrive avec ses rêves, ses aspirations et ses talents doit donc pouvoir trouver l'espace social où elle apportera sa contribution à la réalisation du projet collectif.

Pistes d'action

Nous sommes conscientes que le partage de nos valeurs respectives est un chemin d'apprentissage de nouvelles formes de solidarité. Une réflexion lucide s'impose donc sur l'ouverture et l'accueil de la différence au nom de la dignité humaine et de la justice sociale. Or nos milieux sociaux et religieux n'échappent pas à certaines réactions xénophobes. Nous sommes amenées à questionner les stéréotypes et les préjugés racistes de notre entourage. À l'opposé, des attitudes inclusives favorisent des relations interpersonnelles amicales et égalitaires. Ainsi se construisent la paix sociale et l'enrichissement mutuel, fruits de la solidarité et du partage.

Dans nos communautés, la force du groupe peut ouvrir des avenues de dialogue ou, au contraire, accentuer les craintes à l'égard des personnes venues d'ailleurs, surtout si leurs traditions religieuses sont fort différentes des nôtres. La vigilance s'impose pour éviter la discrimination et faciliter l'intégration. Le personnel employé dans nos résidences est de plus en plus multiethnique; le

partage en milieu de travail ne devient-il pas une voie privilégiée pour augmenter le sentiment d'appartenance à la société d'accueil?

Comme éducatrices, nous sommes parfois invitées à informer, à orienter celles qui viennent partager notre vie afin qu'elles trouvent accueil, sécurité, bien-être et convivialité. C'est l'occasion d'établir des liens avec les organismes de soutien qui assurent le respect des droits et des libertés et offrent l'égalité des chances à la population immigrante en ce qui a trait à un logement décent, à l'éducation, à l'emploi.

La diversité culturelle tout comme l'identité religieuse est affaire d'innovation, de créativité et d'ouverture à des influences nouvelles. Misons sur les pratiques novatrices pour accroître le réseautage des femmes immigrantes et diminuer les effets de l'isolement et de l'exclusion sociale. Ainsi des activités de jumelage entre Québécoises et immigrantes, des repas multiethniques sont des lieux qui valorisent les traditions et les richesses de chacune et facilitent le vivre ensemble.

La *marche* québécoise «*Du pain et des roses*» contre la pauvreté, en 1995, a permis d'améliorer la situation de parrainage des femmes immigrantes et de leur assurer une certaine autonomie financière; d'autres combats sont à venir pour améliorer la situation des femmes. Serons-nous partie prenante?

Contribution des femmes immigrantes à la société québécoise



Farida Osmani
sociologue, Ph.D

A l'instar des autres femmes de la société québécoise, les femmes des communautés culturelles sont sous-représentées dans les postes décisionnels de diverses institutions publiques ou privées. Leur situation économique et sociale est plutôt alarmante. Selon le recensement canadien de 2006, les personnes immigrées constituaient 11,5 % de la population totale (851 560 personnes) du Québec dont 50,9 % étaient des femmes, soit 12,6 % de la population féminine québécoise. Provenant majoritairement de pays francophones, ces dernières années, et ayant un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne québécoise i.e. que 31,4 % des femmes immigrantes contre 22 % de l'ensemble des femmes détiennent un diplôme universitaire (Beaudoin 2010), elles sont surreprésentées dans des emplois pour lesquels elles sont le plus souvent sur-qualifiées.

Si les obstacles et l'exclusion auxquels elles font face sont relativement bien documentés, leur apport à la croissance et au bien-être de la société québécoise est occulté. Il est donc important de valoriser leur contribution aux plans démographique, économique, politique et culturel pour prévenir les fractures sociales et renforcer la cohésion sociale menacée par des discours et des pratiques sexistes et discriminatoires.

Des aides familiales aux femmes diplômées

Dans « Histoire des femmes du Québec » (Collectif *Clio*, 1992, p.133), on constate qu'entre 1923 et 1929, le gouvernement fédéral aurait favorisé la venue de 22 000 aides familiales au Canada en subventionnant les coûts de leur voyage. Et ce n'est qu'à partir de 1950 que les aides familiales d'origine autre qu'européenne furent admises avec des programmes de plus en plus contraignants qui auront des impacts sur leur situation. Dès le début des années 1960, le gouvernement modifie la politique d'immigration du Canada et introduit le système de points pour sélectionner les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires. Les immigrantes qui entrent alors au pays selon différents statuts proviennent alors de tous les continents.

En 2002, Le gouvernement fédéral adopte la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cette nouvelle loi, marquée par la crainte du terrorisme à la suite des événements du 11 septembre 2001, régit tous les aspects de l'immigration au Canada. Depuis, il devient plus difficile pour les femmes d'immigrer ici. Ces dernières années, il est également question de migration de femmes au

statut temporaire, originaires principalement d'Amérique latine, qui occupent des emplois saisonniers dans le secteur agricole.

Contribution démographique

Cette immigration qui se féminise de plus en plus participe du solde migratoire qui est un facteur principal d'accroissement de la population. Celui-ci constitue plus de 60 % de l'accroissement canadien depuis 2001. Selon le recensement de 2006, la population immigrée du Québec se chiffrait à 851 560 personnes, dont 50,9 % (433 635) étaient des femmes (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles). En général, jeunes et en santé, ces femmes satisfont aux deux critères essentiels pour être admises au pays, car les immigrantes donnent naissance à des enfants qui viennent enrichir et perpétuer la société. Cette stratégie nataliste est inestimable parce qu'elle contribue au ralentissement du vieillissement de la population. Au Québec, l'indice de fécondité était de 1,62 enfant par femme en 2006. Entre 2001 et 2005, la croissance démographique reposait davantage sur les surplus migratoires alors qu'en 2006, c'est l'accroissement naturel qui a été le principal facteur de croissance (Statistiques Canada, Recensement 2006.)

Contribution économique

L'immigration féminine a de tout temps soutenu des secteurs non valorisés et souvent considérés comme improductifs ou traditionnels : travail domestique, prise en charge de la famille, des aînés, soins aux enfants, aux malades... Ainsi, plus de 25 % des femmes nées dans les

Antilles ou aux Bermudes travaillent dans le domaine de la santé. Plus de 30 % des femmes actives expérimentées nées en Asie méridionale travaillent dans le secteur de la fabrication, de la transformation et des services d'utilité publique. Quoi qu'il en soit, les femmes immigrantes contribuent comme force de travail dans des secteurs économiques importants malgré la marginalisation et la discrimination dont elles sont l'objet.

«Déqualification, précarisation, faible reconnaissance de l'expérience et des diplômes acquis dans d'autres pays, retards dans la délivrance des équivalences de diplômes, expérience de travail locale exigée, blocages structurels liés aux systèmes des associations, corporations ou ordres professionnels qui restreignent l'accès à certaines professions, longues listes d'attente pour accéder aux garderies à prix modéré et aux cours de francisation, nombre d'interprètes insuffisant, manque d'avocats pour assurer la régularisation des situations, manque d'aide adaptée aux femmes immigrées en situation critique (réfugiées, handicapées, victimes de violence,) manque d'information sur la société québécoise, discrimination et préjugés persistants, accompagnement déficient de la part d'Emploi-Québec... – tels sont les obstacles rencontrés sur la route de leur intégration.» (Table de concertation des réfugiés et immigrants, 2012)

Sans doute pour contrer la discrimination systémique et marquer leur volonté d'autonomie, des femmes immigrantes se frayent de plus en plus un chemin dans le secteur des affaires. À titre d'exemple, parmi 7976 personnes immigrantes œuvrant dans les milieux d'affaires de 1995 à 2004, on retrouvait 1325 femmes d'affaires dont 389 entrepreneures, 783

investisseuses, 153 travailleuses autonomes (*Portrait d'Elles*, CSF, 2005).

Contribution politique des femmes immigrantes

Au sujet de la représentation des femmes dans les institutions parlementaires, le Canada figure au 49^e rang, ex æquo avec la Mauritanie. En fait, la Chambre des Communes compte 22,1 % de femmes élues en 2008, ce qui laisse ce pays loin de la masse critique de 30 %.

Au Québec, la proportion de femmes au Parlement est de 32,8 % soit 41 élues sur un total de 123 députés. Il y a certes des progrès, mais la parité n'est pas pour demain. Aussi, les femmes continuent de revendiquer leur droit de participer à part égale aux décisions qui façonnent leur milieu de vie, qui influencent la situation économique et qui orientent les destinées collectives.

L'intégration des femmes en politique est donc un enjeu de taille pour favoriser un consensus social basé sur l'égalité, la relève et l'inclusion. Dans l'avenir, c'est peut-être au niveau de la politique municipale que la participation des femmes, dont celles des immigrantes, sera la plus prometteuse? Fuyant les cadres rigides et bureaucratiques des partis formels, certaines femmes immigrantes exercent leur citoyenneté en militant au sein du tissu associatif et féministe québécois qui constitue sa caractéristique de société distincte. Il arrive que certaines d'entre elles, mues par leur citoyenneté transfrontalière, s'engagent également dans des mouvements de solidarité internationale et contribuent à relier ainsi la société québécoise au reste du monde.

Contribution culturelle

Les femmes immigrantes sont liées par un contrat moral qui repose sur le postulat suivant: d'une part, l'acceptation par les nouveaux arrivants de s'intégrer au Québec en adoptant sa langue et ses valeurs fondamentales et, d'autre part, l'engagement de la société québécoise à s'adapter à une réalité pluraliste. Cela se traduit concrètement au plan linguistique: près de trois immigrées sur quatre (74,1 %) ont déclaré connaître le français au recensement de 2006 et 65,4 % l'anglais (Beaudoin, 2010). La participation culturelle des femmes immigrantes revêt plusieurs formes: écriture, arts de la scène, art culinaire, peinture, mode... et traduit une riche diversité culturelle. Celle-ci a la particularité de s'épanouir dans un creuset francophone qui la façonne et qu'elle modèle à son tour.

En guise de conclusion

Dans un contexte marqué par ce qu'on peut qualifier de *backlash* où les attaques sexistes constantes des groupes dits masculinistes et de la droite conservatrice trouvent que les acquis sociaux dont ceux des femmes sont trop nombreux, que les programmes concernant les immigrantes et immigrants en particulier sont trop généreux, les femmes se doivent d'être vigilantes. Il s'agit de résister à la tentation du repli identitaire et au ressentiment xénophobe et de souscrire à l'action collective pour peu que celle-ci fasse de la place et valorise l'apport des femmes immigrantes à la société québécoise. Celle-ci ne peut faire l'économie de cet apport qui devrait être encouragé par des politiques d'immigration plus cohérentes lesquelles ouvrent à une reconnaissance publique effective et accrue.

Mauricie

Mobilisation pour le 8 mars 2013

Chaque année, l'ARDF, membre de la Table de Concertation du Mouvement des Femmes de la Mauricie, participe à quelques-unes de ses célébrations. L'unité dans la diversité de cette trentaine d'organismes de la TCMFM est palpable et se vérifie dans la programmation d'activités dans le cadre de la Journée internationale des femmes. L'invitation du Centre des femmes l'« Héritage de Louiseville » retient davantage l'attention par la diversité de ses présentations : animation théâtrale,

discussions animées en ateliers, jeu questionnaire, visionnement d'extraits de vidéos d'archives de Radio-Canada.

L'ARDF, dans les communautés, essaie de promouvoir et d'alimenter les rencontres par la thématique de l'année, «Le féminisme, plus actuel que jamais pour des lendemains égalitaires». Réveil de la mémoire collective et échange d'idées font rêver à des lendemains égalitaires. Création de murales, recherches sur Internet sont autant de moyens pour rêver et approfondir ce thème. Que ce 8 mars aide à passer, par petits pas, du rêve à l'égalité!

Source: Rita Lafrenière, OSU

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le 12 février, Récif 02 célébrait son 25^e anniversaire, sous le thème « Femmes en mouvement ». Cette Table comprend 31 groupes de femmes de la région. Formée en 1987, elle a pour mission la défense des droits et l'amélioration des conditions de vie des femmes, dans toutes les sphères de la vie : sociale, politique, économique et culturelle.

Dès 1997, sur l'invitation de la coordonnatrice de Récif 02, Madame Monique Larouche, l'Association des religieuses (ARDF), représentée par Françoise Gagnon, NDBC, et Huguette Laroche, NDBC, accepte d'en faire partie.

Récif 02 a démontré le chemin parcouru par le biais de deux vidéos dont l'une présente les différents projets réalisés ou en cours présentement, ainsi que la mission de la Table. Grâce à l'adoption d'un plan régional, en matière de condition féminine, Récif 02 a présenté le projet de mentorat invitant les femmes à se présenter en politique municipale. Profitant de la présence de partenaires et d'allié-e-s, on a annoncé, au cours de la soirée, que le projet de Récif 02, « Plate-forme web en analyse différenciée selon les sexes », a été mis en nomination. L'organisme s'est classé parmi 19 finalistes pour le Prix Égalité 2013 qui aura été remis par le Secrétariat de la condition féminine, le 13 mars au Grand Théâtre de Québec.

Source: Jeanne-d'Arc-Fortin, NDBC

Estrie

Les membres du Réseau de l'Estrie ont une tradition : se rencontrer à une table « RESTO-BRUNCH » pour resserrer les liens et garder l'œil ouvert sur le plan d'action. C'est ainsi que la journée du 8 mars figure au programme pour en orienter l'animation.

Du neuf se laisse voir : préparer l'insertion des membres à un groupe d'entraide de « Femmes-Estrie » qui s'engage auprès de femmes sans emploi, immigrées et appauvries. Une membre de l'ARPF régionale est déjà engagée pour la francisation

auprès de dames en situation de besoin. La force de ces deux groupes est garante d'échanges fructueux qui aideront les membres du Réseau à devenir non seulement des « religieuses aidantes » mais des « religieuses présentes et empathiques » pour ces femmes dans leur situation de vie au quotidien.

Faut-il ajouter que sensibiliser les religieuses afin qu'elles soient vigilantes et à l'écoute des femmes et des jeunes filles n'est pas toujours facile... Mais l'espérance, toujours à portée du cœur et de la prière, est levier d'engagement.

Source: Denise Roy, PSSF

Montréal

Action contre la violence faite aux femmes

Le 23 février dernier, l'ARDF-Montréal réunissait 43 participantes. Madame Michelle Roy, personne ressource, a présenté cette problématique aux personnes présentes. Tout un mécanisme de pouvoir et de contrôle se construit avant d'en arriver à la violence. Lorsqu'une personne est menacée, souvent elle en vient à la violence pour survivre et donc exercer son propre pouvoir. Pour chacun des groupes de femmes, autochtones, immigrantes, aînées, musulmanes, aides domestiques, la conférencière a présenté divers types de violence : viol, mariage forcé, vol, difficulté de recevoir des soins de santé, exploitation... La violence est souvent accentuée par l'usage de l'alcool et de la drogue, et la médication n'atteint pas la cause de la violence. Comment être solidaires de ces femmes victimes de violence?

Une écoute attentive, prodiguée à la victime, lui donne un espoir de franchir les étapes pour reprendre son équilibre. Se lier à des associations dont l'objectif vise la solidarité pour atteindre l'égalité, développer la confiance en soi et promouvoir la responsabilité pour reprendre son autonomie. C'est la mission des maisons d'hébergement d'aider à prendre conscience



Montréal, 23 février 2013

de l'ampleur de la situation pour trouver des solutions appropriées avec la personne concernée. Au Québec, avec l'aide de professionnels, la responsabilisation collective, sociale et politique fait des avancées pour que l'égalité des personnes soit un droit reconnu et ainsi voir disparaître le contrôle sur les femmes.

Source : Michelle Beaulieu, CND

Je te salue Mariette : primé en Suisse

Je te salue Mariette raconte l'histoire de Mariette Milot, membre de la congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Nicolet. Depuis sa tendre enfance, Mariette porte en elle l'appel à devenir prêtre. À 76 ans, cette religieuse féministe et engagée doit toutefois se rendre à l'évidence : au sein de son Église, elle ne sera jamais capable d'aller au bout de cet appel...

Ce beau documentaire, réalisé par Pauline Voisard, a remporté deux prix lors du Festival international du film à thématique religieuse qui se déroulait en octobre dernier à Neufchâtel, en Suisse : le grand prix dans la section moyen métrage et le prix du public.

Le jury a salué, en ce film, le «beau portrait d'une rebelle qui se bat depuis l'enfance contre la condition qui lui est

faite comme femme au sein de l'Église catholique». Il a par ailleurs souligné la qualité de la narration mêlant le portrait, le parcours de vie et les engagements de Mariette.

L'ARDF est fière de la réussite du documentaire et surtout de la personne dont il évoque le rêve malheureusement impossible à réaliser dans le contexte ecclésial ac-

tuel. Au moins pouvons-nous voir cette aspiration montrée à l'écran comme une semence qui portera des fruits un jour.



Mariette Milot, SASV

Vers l'égalité

On se souviendra de l'année 2012 en raison d'une présence accrue de notre Association à divers rendez-vous. De nombreuses avancées émaillent le rapport 2011-2012 et les bulletins *Reli-femmes*: appui à la LCWR et à d'autres causes, nouvelle facture du bulletin, recrutement de congrégations, prises de parole, dons de solidarité, anticipation des États généraux de l'action et de l'analyse féministes...

À Loretteville, les 11, 12 et 13 mai, les 44 participantes procèdent à l'ébauche d'un nouveau plan d'action. D'un échange en ateliers émerge un objectif englobant, l'égalité, dont la mise en œuvre se déploiera de 2012 à 2015 autour de trois axes: la condition économique des femmes, la violence et la situation des femmes en Église.

Le samedi, madame Hélène Tessier, professeure à l'université d'Ottawa, avocate et psychanalyste, anime une réflexion critique interactive intitulée: *Laïcité et égalité hommes-femmes*. Des exposés documentés font ressortir les enjeux et les angles morts de ce débat de société. En soirée, c'est à même le rituel d'une communauté autochtone de Québec qu'est vécu un temps d'intériorisation et d'interpellation.

Le dimanche, on salue à regret deux partantes de l'équipe nationale. La nouvelle coordonnatrice Monique Dumais, OSU, exprime la reconnaissance du groupe à Marie-Paule Lebel, SA, dont elle souligne «l'action militante» de huit années. Et à Céline Beaulieu, en fonction depuis quatre ans, pour son ouverture, son engagement, son prophétisme.

Jeanne Gareau, SSA

Réjeanne Dubé, NDA
et Fernande Themens

Jovette Marchessault 1938-2012

L'artiste québécoise, écrivaine, sculpteure, peintre autodidacte et féministe est décédée le dernier jour de 2012 à l'âge de 74 ans. Elle portait la voix des femmes, voulait écrire leur histoire. Dans toute son œuvre artistique, Jovette Marchessault met en valeur les grandes figures de femmes qui ont illustré la vie littéraire et la lutte féministe. On compte près d'une centaine de figures féminines qui animent ses livres, à titre d'héroïnes.

Lima, la plus grande ville au monde gérée par une femme

Susana Villarán gère, comme mairesse de la capitale du Pérou, une ville de 8,5 millions d'habitants. À son arrivée au pouvoir à Lima, Mme Villarán a mis l'accent sur trois dossiers: la sécurité, le transport et les droits des enfants. L'une de ses convictions: «C'est bon que la politique cesse d'être rigide, masculine, et qu'une partie de ce que nous sommes, nous, les femmes, puisse imprégner ce milieu.»

Fière combattante

Michèle Audette passe sa vie à lutter contre la discrimination à l'égard de son peuple, mais surtout contre la discrimination dont les femmes autochtones sont victimes. Une discrimination inscrite dans la Loi sur les Indiens. Madame Audette, qui a déjà été présidente de Femmes autochtones du Québec, est présentement présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada.

Elle fait parler ses photos

Stéphanie Sinclair est une photojournaliste américaine dont les sujets principaux concernent la condition des femmes: l'excision en Indonésie, les mères porteuses en Inde, les auto-immolations en Afghanistan, les mariages de fillettes dans plusieurs pays, certaines à neuf ans à peine. Stéphanie veut que ses images bousculent pour faire évoluer les choses.

Une trilogie de Pauline Gill, à lire

Irma Levasseur fut la quatrième femme de la province, mais la première francophone à obtenir le droit de pratiquer la médecine. Née en 1878, Irma Levasseur caressait ce rêve quasi impossible: devenir médecin. C'est la situation des enfants qui aura suscité son indignation et un engagement indéfectible à leur égard. Ceci la conduira à participer à la fondation de deux hôpitaux pour enfants: l'hôpital Sainte-Justine à Montréal et l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Cette trilogie date déjà, mais elle garde tout son intérêt.